

MASTER 2

MANAGEMENT DES PÔLES HOSPITALIERS ET DES FONCTIONS TRANSVERSALES

Sous l'effet de contraintes réglementaires et financières de plus en plus fortes, la dernière décennie a vu les établissements de santé publics et privés s'organiser en pôles d'activité, départements ou autres services transversaux. La gestion de ces entités requiert des compétences managériales spécifiques adaptées à la complexité des problématiques et des enjeux de pilotage de ce niveau hiérarchique, enchâssé entre la direction générale d'un côté et les services ou unités de soins d'autre part.

Artisan majeur du décroisement des trajectoires de soins à l'intérieur des établissements de santé, ces managers devront relever le défi de la prochaine décennie : organiser les parcours de soins au niveau territorial entre établissements de santé et entre ville et hôpital.

Objectifs

Apporter aux responsables et futurs responsables des pôles, départements ou services transversaux hospitaliers publics et privés, les connaissances, méthodes et outils spécifiques au pilotage de leur entité dans les champs suivants :

- Analyse stratégique et projets de pôles
- Gestion des ressources humaines
- Pilotage, organisation, coordination et évaluation des activités
- Analyse des coûts et contrôle de gestion

FORMATION CONTINUE

14 MODULES DE 4 JOURS
SUR 18 MOIS

RNCP NIVEAU I

RESPONSABLE

Jean-Baptiste Capgras
Maître de conférences

PUBLIC

Cadres supérieurs de santé ou
faisant fonction

Médecins chefs de pôles ou
exerçant une responsabilité
managériale

Directeurs des soins infirmiers et
paramédicaux

Coordonnateurs ou directeurs de
réseau ou plateforme de soins

Professionnels de santé exerçant
une fonction d'encadrement
depuis au moins 5 ans : cadres et
responsables d'unité de soins,
sages-femmes coordinatrices
faisant fonction ou nouvellement
nommées, responsables de
projets et dispositifs transversaux

Professionnels du secteur
sanitaire, titulaires d'une maîtrise
ou d'un niveau 1 de Master en
gestion, droit ou sciences sociales
; ou justifiant d'un titre et/ou d'une
expérience jugés équivalents au
titre de la validation des acquis
(VAP ou VAE)

ÉVALUATION DES ÉTUDES

Contrôle continu tout au long de l'année à partir des travaux des candidats. Un mémoire de fin de formation permet de s'assurer des capacités de recul et d'analyse transversale des candidats.

VALEUR ECTS

60

ADMISSION

Admission sur examen du dossier de candidature et entretien avec un jury composé d'enseignants-chercheurs de l'IFROSS.

LIEU

Locaux de l'IFROSS à proximité des quais du Rhône et du centre-ville.

TARIFS

Voir en dernière page de ce guide.

CANDIDATURE

Consulter notre site internet.

CONTACT

Vanessa Durieux
04 78 78 75 81
ifross@univ-lyon3.fr

IFROSS
Université Jean Moulin Lyon 3
18 rue Chevreul
69007 Lyon
04 78 78 75 81
ifross@univ-lyon3.fr
www.ifross.com

Architecture

AXE 1

Les fondamentaux de la gestion d'un pôle

- La régulation et l'administration des systèmes et établissements de santé
- Le management des ressources humaines
- L'information comptable et financière au service de la décision
- L'ingénierie de la production de soins (approche processus, logistique du soin)
- Management de et par la qualité

AXE 2

Management stratégique et techniques avancées de gestion de pôles

- Gestion de projet et accompagnement du changement
- Pilotage, gestion des risques et contrôle de gestion des pôles
- Marketing et communication hospitalières
- Diagnostic et positionnement stratégique
- Démarche prospective

L'axe 2 est complété par l'élaboration d'un projet stratégique sur une thématique à fort enjeu dans l'établissement ou la structure professionnelle de l'auditeur. Ce projet, accompagné par l'un des enseignants-chercheurs de l'IFROSS, conduit à la réalisation et la soutenance d'un mémoire parachevant la formation.